

Paul Abine Ayah, s'est de nouveau prononcé sur la libération 289 personnes arrêtées dans le cadre de la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et Sud-ouest

L'ancien avocat général près la Cour Suprême, connu pour ses critiques acerbes contre le régime du président Biya trouve que cette mesure présidentielle n'est que de la poudre jeté aux yeux, et non une solution à cette crise qui, depuis deux ans fragilise les deux régions anglophones du Cameroun

Selon le juge à la retraite, des milliers d'anglophones sont en détention et beaucoup d'autres sont portés disparus. « Comment le fait de libérer moins de trois cents d'entre eux conduit-t-il à un retour à la normale ? », s'interroge-t-il

Le chef de l'Etat avait en effet décidé le jeudi 13 décembre 2018 de l'arrêt des poursuites pendantes devant les tribunaux militaires contre 289 personnes interpellées pour des délits commis dans le cadre de la crise anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

Le président réaffirmait ainsi par là sa «détermination à poursuivre sans relâche ses efforts dans la recherche des voies et moyens d'une résolution pacifique de la crise qui affecte ces régions de notre pays, en vue de la normalisation souhaitée par l'immense majorité du peuple camerounais»

Les personnes bénéficiaires de cette «clémence» du chef de l'Etat ont tous recouvré leur liberté à l'issue des audiences publiques des différents tribunaux militaires le vendredi 14 décembre 2018 Le Mindef, Joseph Beti Assomo, avait précisé que cette mesure concerne uniquement les personnes dont les charges retenues à leur encontre sont d'une «amplitude de gravité relative».

Elle ne concerne donc pas « les criminels, assassins et autres dangereux terroristes, ainsi que les commanditaires et planificateurs de la pernicieuse crise sécuritaire» en cours dans les régions anglophones du pays.

Pour rappel, le magistrat hors hiérarchie à la retraite, Ayah Paul Abine, avait été arrêté lui même le 21 janvier 2017 dans le cadre de la crise anglophone et, détenu sans mandat de dépôt au Secrétariat d'Etat à la Défense (SED) pendant 7 mois pour avoir exprimé ses opinions sur la gestion par le gouvernement de la crise anglophone.

Il sera libéré le 30 Août 2017 à la faveur d'un décret du président Paul Biya qui abandonnait les poursuites pour certains des leaders anglophones et autres activistes.

Il est aujourd'hui à la tête d'une fondation (Fondation Paul Ayah) dont le but est d'apporter de l'aide aux refugiés et déplacés de la crise anglophone